Bulletin d'information du PASRES

Bi-PASRES

N° 010 - Mars 2016

Conflits agriculteurs - éléveurs : quelles solutions durables pour une cohabitation paisible?

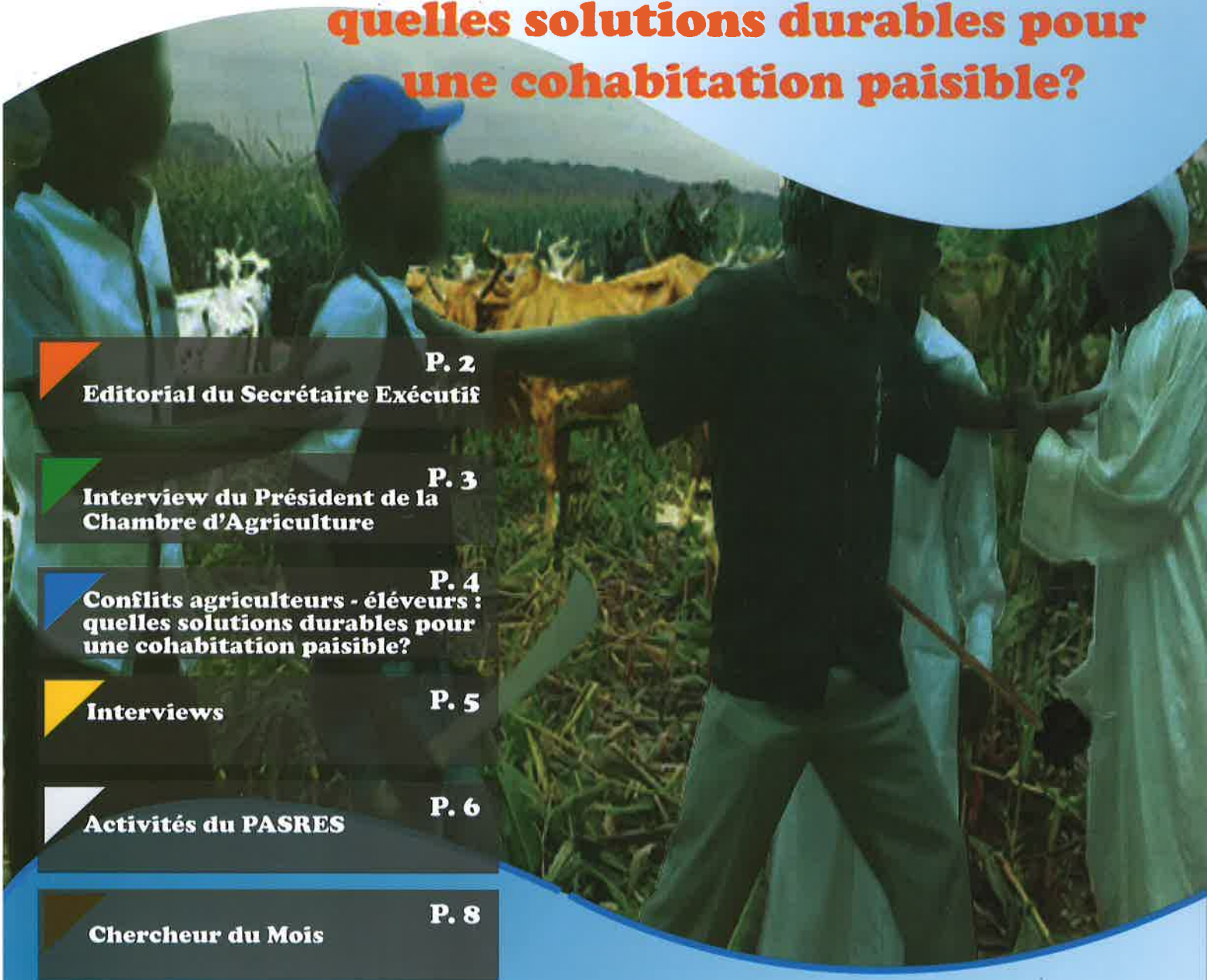

Editorial du Secrétaire Exécutif P. 2

Interview du Président de la Chambre d'Agriculture P. 3

Conflits agriculteurs - éléveurs : quelles solutions durables pour une cohabitation paisible? P. 4

Interviews P. 5

Activités du PASRES P. 6

Chercheur du Mois P. 8

Secrétariat Exécutif du PASRES
Centre Suisse de Recherches Scientifiques,
Km 17 Adiopodoumé, Route de Dabou
01 Bp 1303 Abidjan 01
Tél. : (225) 23 47 28 29
Fax : (225) 23 45 12 11

La science au service du développement
PASRES
Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifique

EDITORIAL

Editorial du Secrétaire Exécutif

Les conflits agriculteurs -éleveurs sont aussi vieux que le monde. Ils sont la manifestation des chocs entre le nomadisme et le sédentarisme des populations. En général, le nomadisme caractérise les éleveurs et le sédentarisme, les agriculteurs. Ces conflits, de plus en plus récurrents et meurtriers, constituent une menace, dans tous les pays, pour le développement économique, la cohésion sociale, l'unité nationale et, surtout, la paix et la coopération avec les États voisins.

Le PASRES a co-organisé avec la Chambre Nationale d'Agriculture une conférence, à Korhogo, le 10 décembre 2015, pour contribuer à la recherche de solutions à ces conflits : « **Conflits agriculteurs-Éleveurs : quelles solutions durables pour une cohabitation paisible** ».

Au terme de cette conférence, nous sommes arrivés à la conclusion que le mode actuel de production agro-pastorale en Côte d'Ivoire est sérieusement menacé pour les conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs. Il est évident que dans l'imagerie populaire des agriculteurs sédentaires, le pasteur nomade ne jouit pas d'une bonne réputation. La transhumance bovine et ovine constitue un fléau pour les champs des paysans.

Mais à la décharge des pasteurs, il faut dire que l'intensification, ces dernières décennies, de leur flot migratoire, en Côte d'Ivoire, entamé depuis l'époque coloniale, est une conséquence du phénomène de changement climatique.

En effet, l'Afrique sahélienne est affectée par une diminution des totaux pluviométriques annuels. Ainsi, l'alimentation pour le bétail est devenue de plus en plus limitée. Ce sont, en particulier, les sécheresses de 1969-1973 et 1982-1984 qui ont été fatales aux populations d'éleveurs. On a encore à l'esprit les images de sol craquelé, de vaches mortes, d'éleveurs vendant leurs animaux squelettiques afin de pouvoir survivre. Comment faire comprendre à des populations victimes de terres peu fertiles que l'élevage à ciel ouvert est révolu ? Les terres non exploitées qui servaient de pâturages naturels n'existent plus à cause de l'agriculture extensive et de la démographie galopante. L'organisation foncière des terres fait qu'aucun paysan n'assistera les bras croisés au saccage de son champ par les bovins et les ovins. Ce qui explique les violences récurrentes entre agriculteurs et éleveurs pris dans le cercle vicieux de l'auto-défense pour se faire justice.

Au-delà des facteurs déclencheurs de ces conflits meurtriers, c'est tout le système de prévention et de gestion des conflits qui est en crise. Les causes des conflits sont connues : insuffisance des interventions des services publics en matière d'aménagements agricoles et pastoraux, obstruction progressive des pistes à bétail, conflits antérieurs mal gérés, corruption des acteurs du règlement des conflits, insuffisance du dialogue entre communautés, divagation des animaux etc.

Pourtant, notre pays s'est doté de textes législatifs et réglementaires pour une cohabitation paisible des agriculteurs et des éleveurs ; mais ils ne sont pas respectés comme ceux portant sur les terres réservées aux pâturages, les pistes à bétail, l'accès du bétail à l'eau. Tous ces espaces sont occupés par des activités agricoles. Pour sortir du cycle infernal de la violence entre ces différents acteurs socio-économiques, il est important que l'Etat de Côte d'Ivoire valorise le pastoralisme comme une activité essentielle de l'économie nationale. Il se doit de faire respecter les lois d'organisation du secteur agro-pastoral afin que l'agriculture et le pastoralisme ne soient pas concurrentielles mais complémentaires.

Aux grands maux, les grands remèdes. Il est urgent que l'Etat travaille d'arrache-pied à l'aménagement et à la sécurisation des activités du monde rural dans un climat d'entente et de fraternité. Il doit mettre en place, former et veiller au fonctionnement effectif des instances locales de prévention, de conciliation et de règlement des conflits.

Le Secrétaire Exécutif

SANGARE Yaya

PASRES

INTERVIEW

M. BAMBA Sindou
Président de la Chambre Nationale d'Agriculture

« Monsieur le Président de la Chambre Nationale d'Agriculture, pourquoi avez-vous décidé d'organiser avec le PASRES une conférence sur les conflits agriculteurs- éleveurs, quand on sait qu'il y en a eu de nombreuses sans suite réelle ?

Rappelons que l'une des missions essentielles des Chambres d'Agriculture est de défendre, de protéger et de préserver les intérêts de tous les acteurs du monde agricole. Elles regroupent en leur sein toutes les familles professionnelles agricoles exerçant dans les cultures vivrières, les cultures de rente, la foresterie, l'élevage et les ressources halieutiques.
Les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs, tous deux membres des Chambres d'Agriculture, nous interpellent donc à juste titre. Est-ce parce que les nombreuses tentatives de résolution de ces conflits ont donné peu de résultats que nous devons baisser les bras et laisser ces conflits perdurer au risque de menacer la cohésion sociale ? Nous pensons, au contraire, que nous devons redoubler d'ardeur et ne nous arrêter que lorsqu'une solution durable sera trouvée.
Il est de notre rôle de travailler sans relâche pour ramener la cohésion et la paix chez nos acteurs par la recherche du dialogue permanent afin de trouver une solution durable.
Les agriculteurs et les éleveurs sont comme les doigts d'une même main, en ce sens qu'ils appartiennent tous à la famille agricole.
Aucun effort n'est de trop en ce qui concerne la cohésion d'une famille.

« Au terme de cette conférence, quelles sont les actions que vous allez mener ?

Il va s'agir de créer durablement un environnement propice à la bonne cohabitation, et cela se fera forcement par la sensibilisation permanente et la formation des acteurs. Ainsi donc des rencontres périodiques seront organisées avec les acteurs, avec l'appui des autorités compétentes des différentes régions pour anticiper sur d'éventuelles incompréhensions.
Nous allons travailler avec toutes les parties prenantes à problématique des conflits entre agriculteurs et éleveurs c'est-à-dire les concernés, la population, les autorités coutumières, les autorités administratives.
Nous allons accentuer la vulgarisation des textes sur les conditions de création des élevages; surtout le texte portant fixation du barème d'indemnisation des cultures détruites.

« Quelles sont vos recommandations aux autorités administratives et politiques pour régler définitivement les conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs ?

De notre point de vue, la sauvegarde de la paix et la cohésion sociale entre agriculteurs et éleveurs passe nécessairement par le règlement durable des conflits qui les opposent.
Notons que cette situation préoccupe tellement les autorités ivoiriennes que le gouvernement a adopté, au titre du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, un projet de loi qui vise à apporter une solution durable et satisfaisante aux questions du foncier agro-pastoral et de la cohabitation conflictuelle entre agriculteurs et éleveurs.

Toutefois, l'application effective des différents textes et lois à savoir: l'arrêté interministériel n°247/MINAGRI/MPMEF/MPMB du 17 juin 2014 portant fixation du barème d'indemnisation des cultures détruites, le Décret n° 96-431 du 3 juin 1996, portant réglementation du pâturage et des déplacements du bétail et la révision du décret n° 96-434 fixant les principes d'indemnisation des préjudices , est inéluctablement un gage de résolution de ces conflits.

Il faut aussi promouvoir chez les agriculteurs et les éleveurs des pratiques et comportements susceptibles de réduire les risques de conflits tels que les renforcements des capacités des agriculteurs et éleveurs, la tenue de dialogue communautaire pour amener les principaux acteurs à s'impliquer dans la recherche des solutions.

Il faut également , de manière impérative, mettre en place les commissions villageoises, sous- préfectorales et préfectorales chargées de régler les différends entre agriculteurs et éleveurs, et procéder au recensement des éleveurs, bouviers et cheptels.

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE CÔTE D'IVOIRE

Conflits agriculteurs - éléveurs : quelles solutions durables pour une cohabitation paisible?

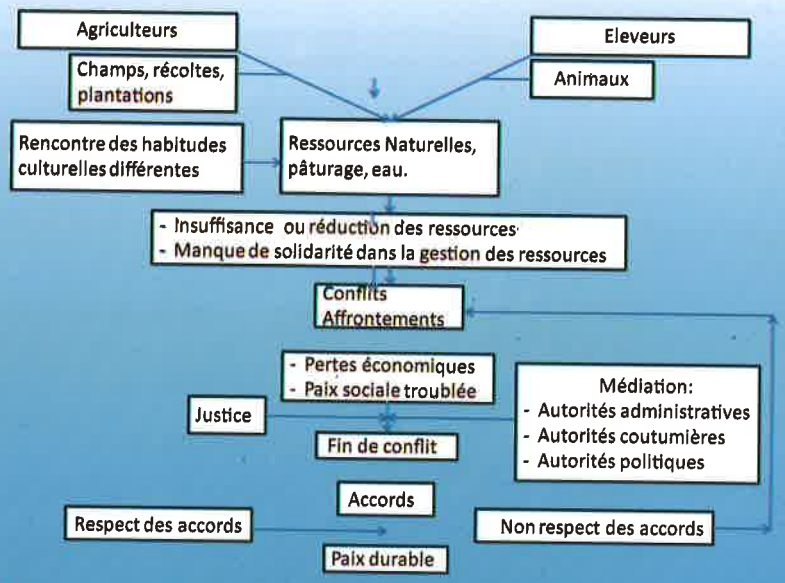

Définir le conflit agriculteurs-éleveurs est un exercice complexe car, par conflit, il faut comprendre une confrontation entre deux ou plusieurs groupes. Le mot Agriculture comprend à la fois les productions végétale et animale. C'est donc un conflit entre deux membres d'une même famille, membres complémentaires et indispensables l'un à l'autre, dont pourtant la cohabitation ne s'est pas toujours faite sans problèmes. Depuis trois décennies, les conflits sont devenus récurrents et atteignent parfois des intensités et des fréquences catastrophiques avec quelques fois mort d'hommes.

Trouver donc des solutions durables aux conflits agriculteurs-éleveurs, c'est résoudre un problème social d'une importance capitale avec de sérieuses répercussions d'ordre social, économique et politique.

I- LES CAUSES DES CONFLITS

Les conflits agriculteurs-éleveurs sont dus à plusieurs causes :

- La démographie galopante avec accroissement des besoins alimentaires pour les hommes.
- Le changement climatique qui entraîne la baisse de la pluviométrie ; ce qui occasionne le manque de pâturage et des ressources en eau.
- Le déplacement des agriculteurs et des éleveurs vers les zones climatiques propices à leurs activités respectives.
- La divagation des animaux.
- La méconnaissance des textes régissant la gestion de l'espace pastoral par les différents acteurs du conflit (les agriculteurs à la recherche de terres fertiles vont créer les champs sur les espaces réservés au parcours et se retrouvent dans les espaces réservés au bétail).
- Conflits précédents mal gérés.
- Préjugés d'ordre social.
- Expansion de fausses rumeurs. Ces conflits surviennent à partir de facteurs déclenchant comme les dégâts de culture ou de récoltes par les animaux. Ce sont, la plupart du temps, des bovins transhumants et quelques fois sédentaires qui sont mis en cause.

II- LES CONSÉQUENCES DES CONFLITS AGRICULTEURS - ÉLEVEURS

Les conséquences sont sociales, économiques et politiques.

- Sur le plan économique, les conséquences sont graves : dégât de culture, abattage des animaux, pillage généralisé, destruction des habitations et déplacement des populations. Les pertes économiques se chiffrent souvent à des centaines de millions de Francs CFA ;
- Sur le plan social, les conséquences sont également graves car nous avons la dégradation du climat social qui affectera de façon négative toutes les autres activités: Méfiance mutuelle, frustration, xénophobie ;
- Sur le plan politique ,toutes ces conséquences mentionnées ci-dessus vont entraîner la baisse des productions agricoles et augmenter la pauvreté au niveau local et national.

III- RECOMMANDATIONS

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs existent depuis la nuit des temps. Les solutions ont toujours été celles de la médiation et de la concertation.

Depuis 1972, l'État, pour mettre fin aux conflits entre agriculteurs et éleveurs, a créé plusieurs infrastructures pour permettre une exploitation paisible et judicieuse des ressources de l'espace agropastoral. Ce sont:

- L'aménagement des zones d'accueil pour les troupeaux transhumants.
- La création de plus de 900 km de piste à bétail.
- La création de 360 barrages, de 33 bains détiqueurs, de 47 cuves à mélasse, etc.

Malgré leur efficacité, ces solutions endogènes et étatiques ont montré leurs limites car les conflits continuent. Ces crises sont de plus en plus nombreux et violents. C'est pourquoi, le thème de cette conférence débat est bien choisi et d'actualité. Par conséquent, la résolution du conflit Agriculteur-Eleveur sera d'un apport précieux pour l'installation d'un climat de paix et d'entente entre les différentes communautés.

Voici de nouvelles recommandations qui peuvent être faites :

- Créer à travers tout le pays les comités villageois de règlement de conflits entre agriculteurs et éleveurs, redynamiser les comités déjà existant. Ces comités seront créés dans chaque village, chaque canton et chaque campement. Ce comité sera composé d'agriculteurs et d'éleveurs en nombre paritaire. Le rôle de cette entité sera de faciliter les règlements à l'amiable des différents conflits. Ces différents comités travailleront sous l'autorité de la chefferie traditionnelle qui aura pour objet la conciliation entre les différentes parties.
- En cas d'échec du règlement à l'amiable et de la conciliation, on aura recours à la justice qui est aussi saisi immédiatement pour les cas d'infraction pénale.
- Former les cadres exerçant dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage à la gestion des crises liées aux conflits agriculteurs-éleveurs (Chambre Nationale d'Agriculture (CNA), ANADER).
- Former les membres des comités aux méthodes de prévention et de règlement des conflits.
- Renforcer les capacités des magistrats sur les lois liées à la transhumance et aux règlements des conflits agriculteurs- éleveurs.
- Mettre l'accent sur l'intégration de l'agriculture à l'élevage.
- L'état doit sécuriser le foncier pour éviter les conflits liés à la terre et opposant agriculteurs et éleveurs.
- Réhabiliter les infrastructures existantes et en construire de nouvelles.

CONCLUSION

En guise de conclusion, retenons que les conflits agriculteurs- éleveurs sont dus à des problèmes de gestion des ressources naturelles et de l'espace agropastoral. Pour une coexistence pacifique entre agriculteurs et éleveurs, il faut prévenir ces crises.

Les crises, lorsqu'elles surviennent, doivent être réglées par des solutions durables avec l'idée de l'indispensable complémentarité entre l'agriculture et l'élevage. Pour se faire, nous pensons qu'il faut mettre en place et suivre les comités de gestion de crise sur tout le territoire national.

L'état devra mettre en place un arsenal législatif à même de clarifier les limites des espaces dédiés à chaque groupe.

Dr. TRAORE Moussa
Conférencier

INTERVIEW

M. YEO Namogo, responsable des agriculteurs de Sinématiali, Président des Coopératives-Riz de la zone savane (WOMIENGNON)

Que reprochez-vous aux éleveurs dans les conflits qui vous opposent ?

Les crises viennent de l'entêtement des pasteurs ; les bouviers n'ont pas de respect pour les champs des paysans. Mais, il faut concéder que les agriculteurs ont aussi leur part de responsabilité. Les couloirs de transhumance et les parcs à bétail ont été transformés en parcelles de cultures. Ce faisant, les troupeaux sont contraints d'envahir les champs et causer d'énormes dégats à l'origine des conflits.

Ensuite, vient la rumeur qui amplifie les incidents et les transforment en tragédie.

Pourquoi, malgré tous les arbitrages, les conflits perdurent-ils ?

A mon avis, c'est la divergence des intérêts qui conduit aux affrontements des acteurs de l'agro-pastoral. Chacun défend ses intérêts qui,

au bilan, ne sont pas aussi singuliers que cela.

Au fond, pasteurs et éleveurs habitent des maisons voisines. Même s'ils n'ont pas les mêmes revenus; ceux des éleveurs paraissant un peu plus élevés.

Quelles solutions préconisez-vous ?

Une seule : créer des comités villageois, sous préfectoraux et préfectoraux pour gérer les crises en trouvant des solutions négociées.

M. KONTE BABA, responsable des éleveurs de la région de Bondoukou

A votre avis, pourquoi le conflit entre les agriculteurs et les éleveurs perdure-t-il ?

Les agriculteurs considèrent que les propriétaires de bœufs sont tous des étrangers. Or, pour le dire de façon imagée, un agriculteur et un éleveur sont de même père et de même mère.

Quelles sont les solutions que vous préconisez ?

Il faut créer un comité villageois par une implication de l'Etat à travers ses représentations préfectorales et sous-préfectorales. Mais il est important qu'agriculteurs et éleveurs, eux-mêmes, règlent leurs conflits. Ce qui veut dire qu'ils doivent être capables d'asseoir des structures bipartites de médiation en hommes raisonnables. En outre, il doivent créer des coopératives pour réglémenter les taux d'indemnisation.

Quelles recommandations faites-vous aux autorités ?

Nous lançon un appel pour une implication réelle et effective de l'Etat. Ce dernier doit venir en appui aux actions de pacification entreprises par les acteurs des deux filières. Il faut, également, une tournée nationale de sensibilisation des agriculteurs et des éleveurs.

Activités du PASRES

Après cinq ans de financement de la recherche scientifique de diverses manières, le PASRES, depuis l'Année 2013, a diversifié ses actions par l'institution de prix, d'ateliers de formation et de conférences-débats pour mieux faire ressortir l'importance stratégique de la recherche scientifique et de l'innovation technologique dans le développement techno-économique et le renforcement de la cohésion sociale.

Séances d'évaluation

Séance d'évaluation du projet du Dr KONAN Mexmin

Le 22 septembre 2015, de 10 h à 11 h, s'est déroulée, au CSRS, la séance d'évaluation du projet du Dr KONAN Mexmin, lauréat de la 2ème session 2013 du PASRES intitulé : **Approche écosystémique de la pêche comme moyen d'exploitation durable des ressources halieutiques dans la zone humide de Grand-Bassam.**

L'objectif principal de ce projet est de permettre une meilleure connaissance des ressources aquatiques dans la zone d'étude. Spécifiquement, il s'agit d'évaluer l'impact des pêches expérimentale et commerciale sur ces ressources, de caractériser la qualité des hydro-systèmes et de déterminer les modifications de la diversité des ressources aquatiques. Les résultats préliminaires obtenus ont permis d'identifier diverses espèces à savoir, entre autres, les taxons de phytoplanctons, les macroins vertébrés, les crevettes, les poissons et les crabes avec des précisions sur les espèces, le poids et les mesurations.

Séance d'évaluation du projet de Mlle DINDE Arlette

Le 21 octobre 2015, de 10 h à 11 h, s'est déroulée, au CSRS, la séance d'évaluation du projet de Mlle DINDE Arlette, lauréate de la 1ère session 2014 du PASRES dont le titre est : **Alternatives nutritionnelles à la consommation de gibier, risques nutritionnel et sanitaire : cas des populations rurales de Toumodi**

L'objectif assigné à ce projet est de contribuer à la sécurité alimentaire par une meilleure connaissance des sources de protéines et des risques nutritionnels liés à la consommation de gibier. Le projet a permis d'identifier les sources de protéines, de mettre en évidence les niveaux de dénutrition modérée ou sévère par tranche d'âge ou par genre.

Séance d'évaluation du projet de Dr COULIBALY Tenena

Le 29 octobre 2015, de 10 h à 11 h, s'est déroulée, au CSRS, la séance d'évaluation du projet de Dr COULIBALY Tenema Jean, lauréat de la 2ème-session 2013 du PASRES, intitulé : **Evaluation de la performance de la microscopie basée sur le téléphone portable Android pour le diagnostic de la schistosomiase, des géohelminthiases et du paludisme dans un contexte de co-infection à Agboville.**

Ce projet a permis de mettre en évidence le fait que la microscopie portable constitue une alternative fiable pour améliorer le diagnostic et la prise en charge des maladies tropicales négligées. L'application de la microscopie portable au diagnostic réalisée dans le cadre de ce projet a permis d'évaluer la prévalence en helminthes et en protozoaires intestinaux et sanguins chez les personnes souffrant de ces maladies.

Séance d'évaluation du projet de Dr ACHI Louise et de M. AZOKOU Alain

Le 2 novembre 2015, de 10 h à 11 h, s'est déroulée, au CSRS, la séance d'évaluation du projet de Dr ACHI Louise et de M. AZOKOU Alain, lauréats de la 1ère session 2013 du PASRES, intitulé : **Émergence de Rhipicephalus (Boophilus) Microplus en Côte d'Ivoire : Problématique de la lutte anti vectorielle.**

Ce projet vise à améliorer l'état sanitaire et la productivité du cheptel des bovins, à connaître les aires de distribution des tiques et enfin, à identifier les acaricides efficaces. La mise en œuvre du projet a permis de mettre en évidence l'activité des plantes efficaces contre les

Séance d'évaluation du projet de Dr GONNETY Tia

Le 2 novembre 2015, de 11 h à 11h 45 mn, s'est déroulée, au CSRS, la séance d'évaluation du projet de Dr GONNETY Tia, lauréat de la 2ème session 2013 du PASRES, dont le titre est : **Valeur nutritionnelle et essais de domestication d'une plante alimentaire spontanée (Byttneria Catalpifolia) menacée de disparition en Côte d'Ivoire.**

La mise en œuvre de ce projet a abouti à la conclusion que la consommation de cette plante riche en iode peut être un moyen de prévention du goitre. Le porteur de projet a entrepris des essais de domestication pour sauvegarder les différentes variétés de la plante. L'implication des populations à travers la communication et la valorisation des résultats préliminaires de l'étude a été encouragée.

Séance d'évaluation du projet de Dr NDRI Brigitte

Le 2 novembre 2015, de 11 h 50 mn à 12h 30 mn, a eu lieu au CSRS, la séance d'évaluation du projet de Dr NDRI Brigitte, lauréate de la 2ème session 2013 du PASRES, dont le thème est : **Pertes de carbone et d'éléments nutritifs lors des feux en savane.**
L'objectif de ce projet est d'évaluer les pertes de carbone et d'éléments nutritifs causées par les feux en savane mais également l'impact du brûlis sur les récoltes. En effet, ce projet a permis de mettre en évidence l'impact du brûlis sur le rendement des récoltes notamment sur les parcelles brûlées et non brûlées.

Cet impact est relatif à plusieurs éléments tels que le taux d'humidité, la longueur des tiges, le nombre de feuilles, le nombre de tubercules et la qualité nutritionnelle.

Conférences-Débats

Conférence-Débat sur les conflits agriculteurs-éleveurs

Le 10 décembre 2015, le PASRES a organisé en partenariat avec la Chambre Nationale d'Agriculture de Côte d'Ivoire et l'Université Péléforo GON COULIBALY, une Conférence-Débat sur le thème : « **Conflits agriculteurs-éleveurs, quelles solutions durables pour une cohabitation paisible ?** »
L'objectif de cette conférence-débat était d'engager la réflexion avec les acteurs du monde agricole et les parties prenantes à ces conflits afin d'analyser les facteurs confligènes entre agriculteurs et éleveurs, de situer les responsabilités et de faire des propositions de solutions durables pour une cohabitation paisible entre ces communautés.

Formations

Du 14 au 16 octobre 2015, le PASRES a organisé une formation à l'ENS sur **la rédaction d'articles scientifiques** au profit des étudiants en Master et Doctorat de l'Université NANGUI Abrogoua (UNA).
Du 27 au 29 octobre 2015, le PASRES a organisé une formation à l'UNA sur **la rédaction de projets de recherche scientifique (finançables)** au profit des étudiants en Master et Doctorat de l'UFR des Sciences de Gestion de l'Environnement de l'UNA.

Du 24 au 27 novembre 2015, le PASRES a organisé un atelier de formation des doctorants de l'UFR des Sciences Économiques et de Gestion de l'Université Félix HOUPHOUËT BOIGNY sur la **rédaction scientifique**.

Sur le plan international

1. Mission au Kenya

Du 10 au 13 septembre 2015, le Président du Conseil Scientifique et le Secrétaire Exécutif du PASRES ont effectué une mission au Kenya (Nairobi). Cette mission avait pour objet, la participation à une rencontre des institutions de financement de la recherche en Afrique subsaharienne.
Cette rencontre a permis aux leaders africains et mondiaux de la recherche de lancer de nouvelles initiatives pour dynamiser la recherche scientifique en Afrique. Spécifiquement, les initiatives prises dans le cadre de cette rencontre visaient à stimuler les programmes de recherche et à renforcer les capacités scientifiques de l'Afrique.

2. Mission en Allemagne

Du 3 au 10 octobre 2015, le Secrétaire Exécutif du PASRES a participé à une rencontre dans le cadre d'ERAFRICA. ERAFRICA est un consortium Europe-Afrique de financement de la recherche. Dans le cadre de ce consortium, le PASRES finance des projets de recherche menés en partenariat entre des chercheurs du Nord et du Sud.

CHERCHEUR DU MOIS

LE PASRES CONTRIBUE A LA PROMOTION DES CHERCHEURS IVOIRIENS

A-PRÉSENTATION

Monsieur **COULIBALY Tenena Jean** est docteur en épidémiologie de l'Université de **Bâle en Suisse. Ses travaux de** recherche **sont axés sur l'épidémiologie,** le diagnostic et le traitement des maladies tropicales négligées. Il est titulaire d'une Maîtrise en Biologie Animale et d'un D.E.A. en Entomologie Générale de l'Université Félix Houphouët Boigny (anciennement Université de Cocody-Abidjan). Il est marié et sans enfant.

B-ACTIVITÉS RÉALISÉES DANS LE CADRE DU PROJET PASRES

Intitulé du projet de recherche : « Evaluation de la performance de la microscopie basée sur le téléphone portable android pour le diagnostic de la schistosomiase, des géohelminthiases et du paludisme dans un contexte de co-infection à Agboville, Côte d'Ivoire »

Cadre justificatif du projet : Il y a eu récemment un regain d'intérêt au niveau mondial pour la lutte contre les maladies tropicales négligées (MTNs), notamment la schistosomiase et les géohelminthiases. Ce regain d'intérêt est opportun compte tenu du lourd fardeau de ces parasitoses au sein des populations africaines, en particulier celles d'Afrique au sud du Sahara. En outre, dans les zones endémiques où le polyparasitisme en général prévaut, la distribution des helminthes intestinaux chevauche souvent avec celle de Plasmodium falciparum, l'agent pathogène causant la majeure partie des cas de paludisme mortels dans le monde. Si la lutte contre le paludisme a reçu d'importants investissements dans la dernière décennie qui a abouti à une réduction importante de la morbidité due à cette affection, le fardeau de la plupart des MTNs des pays africains reste peu connu.

En dépit de l'existence de médicaments efficaces pour la prise en charge des patients, force est de constater que la majorité des personnes souffrant de ces pathologies n'ont toujours pas accès à un diagnostic fiable. Le diagnostic de la schistosomiase, des géohelminthiases et du paludisme reste, en générale, tributaire de la microscopie conventionnelle. A notre connaissance, très peu d'études ont évalué les performances du téléphone portable Android comme outil de diagnostic des parasitoses. La microscopie à partir d'un téléphone portable est une idée non conventionnelle car elle s'écarte de la voie traditionnelle de diagnostic des parasitoses. Cette technologie à faible coût pourrait rendre disponible le diagnostic pour des millions de personnes vivant dans des milieux pauvres en ressources. En outre, les praticiens de la santé pourraient utiliser les réseaux de téléphonie mobile existants pour solliciter facilement si nécessaire, partout dans le monde, une aide rapide pour l'identification d'un parasite auprès de leurs confrères. Ce concept à n'en point douter peut contribuer à améliorer notre système de santé et par conséquent le bien-être des individus et des communautés des zones périphériques.

Résumé du projet : Le microscope conventionnel a largement été utilisé en médecine depuis plus de 100 ans. Cependant, les populations vivant en milieu rural où la schistosomiase, les géohelminthiases et le paludisme sévissent n'ont très souvent pas accès à cette technologie. En plus, l'utilisation de cette technologie pour le diagnostic de ces parasitoses fait appel à des techniciens de laboratoire qualifiés. En revanche, les téléphones portables sont largement disponibles partout et même dans les localités très éloignées des grandes agglomérations des pays en voie de développement. Son usage comme outil de diagnostic permettra de mettre à la disposition des laboratoires et des cliniciens un outil de diagnostic peu coûteux, facile à utiliser même par les profanes et d'une grande utilité pour les populations des zones périphériques. La microscopie à partir d'un téléphone portable est une idée non conventionnelle car elle s'écarte de la voie traditionnelle de diagnostic des parasitoses. De nos jours, très peu de scientifiques ont investigué sur les performances de la microscopie du téléphone portable comme une alternative à la microscopie conventionnelle. Récemment, deux investigations ont évalué les performances de la microscopie du téléphone portable comme outil de diagnostic de certaines parasitoses. L'une portait, sur le diagnostic des parasitoses intestinales, nommément l'ascaridiase, l'ankylostomiase et les infections à Trichuris et l'autre portait, sur l'infection à Plasmodium falciparum et à Micobacteriumtuberculosis. Dans un contexte de polyparasitisme comme le nôtre, il paraît opportun d'évaluer les performances du téléphone portable Android comme outil de diagnostic.

Le présent travail vise par conséquent à utiliser les technologies existantes (télémédecine) pour convertir un téléphone portable Android en un microscope optique, facile à utiliser et capable de diagnostiquer les parasitoses courantes dans nos zones rurales tant au niveau des centres de santé qu'au niveau communautaire.

La science au service du développement
PASRES
Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifique

Swiss TPH
Swiss Tropical and Public Health Institute
Schweizerisches Tropen- und Public Health-Institut
Institut Tropical et de Santé Publique Suisse

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique